

Direction Éducation et Jeunesse

Service Enfance

N° 20240336

Le Maire de la Ville de Lambersart

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00196 du 31 mars 2023, donnant délégation à Madame Barbara LEROY-LAIDEBEUR, Adjointe au Maire,

Considérant la nécessité de faire appel à un organisme extérieur afin de dispenser une formation permettant l'acquisition d'une qualification dans l'exercice de l'activité professionnelle d'un agent,

DECIDE

Article 1 : De ratifier la convention avec l'organisme de formation CEMEA Nord-Pas de Calais, sise 11 rue Ernest Deconynck à Lille et représenté par monsieur Arnaud CALONNE. La formation au BAFD - Formation générale se déroulera du 19 octobre 2024 au 27 octobre 2024.

Article 2 : La dépense correspondante est de 605,00 € TTC (six cents cinq euros). La somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la ville (Fonction 020, nature 6184).

Article 3 : Monsieur Nicolas Vandebussche, Directeur Général des Services de la commune, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

A Lambersart, le 19 NOV 2024



Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée


Barbara LEROY-LAIDEBEUR

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240336
Objet :	Convention avec l'organisme de formation CEMEA Nord ? Pas de Calais, pour la formation au BAFD ? Formation générale du 19 octobre au 27 octobre 2024.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.1 - Enseignement
Identifiant unique :	059-215903287-20241119-D20240336-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20241119-D20240336-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240336.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241119-D20240336-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	253 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : D20240336 Convention CEMEA au BAFD.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20241119-D20240336-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	476.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 novembre 2024 à 12h03min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 novembre 2024 à 12h03min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 novembre 2024 à 12h03min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 novembre 2024 à 12h03min58s	Reçu par le MI le 2024-11-19